



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des coûts de production pour les maraîchers nantais

Question écrite n° 44809

Texte de la question

M. Yves Daniel appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation préoccupante des entreprises maraîchères à la suite d'une hausse cette année des coûts de production de 15 à 30 % non répercutée sur les prix. En Loire-Atlantique, les maraîchers nantais doivent faire face à des factures de gaz multipliées par six, celles de l'électricité par trois depuis 2021. Par ailleurs, le coût des engrais a doublé et le film maraîcher accuse près de 40 % d'augmentation. Et enfin, avec les surcoûts d'emballage des légumes, amplifiés par les effets de la loi Agéc, cela devrait se traduire par une hausse de 30 à 40 % sur le carton dans un contexte de pénurie et de plus de 15 % sur des emballages alternatifs au plastique, hors frais de recherche et développement. Cette situation actuelle fait donc peser une lourde menace sur la pérennité des entreprises maraîchères nantaises et celle de leurs 5 000 emplois. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour mettre fin à cette situation préoccupante vécue par les maraîchers et si des dispositifs d'allègement de charges et de soutien aux trésoreries sont prévus.

Données clés

Auteur : [M. Yves Daniel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44809

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1659

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)